

N°6
JUILLET
2019



LES PLANQUES-ABBAS

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DRUELLE BALSAC

**Druelle
Balsac**



entre cause et vallée

« l'édito »



Projet Bourg-Centre

Dans ce bulletin, une explication vous est donnée sur l'enjeu du « Contrat Bourg-Centre ».

Ce contrat se décompose en deux parties, la première fait le diagnostic des enjeux et des leviers indispensables pour l'attractivité de notre territoire, la deuxième traduit la vision à moyen et long terme que nous voulons pour notre qualité de vie, notre habitat, l'aménagement urbain, le patrimoine local et la qualité environnementale.

En conclusion ce dossier permettra à tous nos projets d'être accompagnés financièrement par la Région, le Département et Rodez Agglomération.

Le conseil municipal

SOMMAIRE

L'édito	P 2
Vie municipale	P 3 à 6
Druelle actu	P 7 à 9
Vie sociale	P 10-11
Place aux jeunes	P 11
Historique des associations	P 12
Rétrospective	P 13
Info Agglo	P 14-15
En bref	P 15
(Re)Découvrons notre commune	P 16

INFOS MAIRIE

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au Bouldou

> Du lundi au vendredi :
8h30 - 11h30
et 13h30 - 17h30

> Le samedi : (à date paire)
9h30 - 11h30

Horaires d'ouverture à Balsac

ouverture le lundi et le jeudi
matin de 8h30 à 11h30

Contactez le maire, le maire délégué ou un adjoint en cas d'urgence.

Tél. 05 65 69 36 40
mairie@druellebalsac.fr
Site internet :
www.druellebalsac.fr

Vie municipale INFOS

Passage de relais au secrétariat de la mairie

Depuis le 24 juin, Aurélie PAGES est arrivée de Rodez Agglomération pour remplacer Guylaine SERIEYE qui était notamment en charge des dossiers d'urbanisme et du CCAS, cette dernière va en effet intégrer la mairie de Marcillac, par voie de mutation.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie et adressons à Guylaine nos remerciements et tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Rendez-vous sur le site web de la commune

Retrouvez tous les partenaires de la commune qui vous accompagnent quotidiennement :

www.druellebalsac.fr

Rubrique « Vie quotidienne »

The screenshot shows the website header with the logo 'Druelle Balsac entre causse et vallée' and a navigation menu with categories: ACCUEIL, DECOUVRIR, VIE MUNICIPALE, VOS DEMARCHES, VIE QUOTIDIENNE (highlighted), and AGENDA. Below the menu is a grid of service categories: Numéros d'urgence, Ecoles, Centre de loisirs, Petite enfance, Bibliothèque, Professionnels, Vie associative, and Transport en commun. The main content area is titled 'NUMÉROS D'URGENCE' and lists the following numbers and their corresponding services:

112	Numéro d'appel d'urgence européen. En France, ce numéro redirige vers le 15, le 17, le 18, le 115 et le 119.
15	SAMU – Urgences médicales en agglomération.
17	Police secours ou gendarmerie.
18	Pompier – Incendies, accidents et urgences médicales.
115	Samu Social – Secours aux sans abris.
119	Allo enfance maltraitée.
3966	Allo docteur : un nouveau numéro pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés.

Vie municipale

INFOS

Voilà quelques années que le site internet de votre commune existe. En 2017, suite à la formation de la commune nouvelle, nous l'avons entièrement refondu. Il paraît intéressant d'évaluer l'utilisation de cet outil pour voir quelles informations sont recherchées. Nous vous proposons tout d'abord ci-dessous le top10 des pages les plus consultées.

2.	/Les-randonnees.aspx	258 (7,11 %)
3.	/AGENDA.aspx	195 (5,38 %)
4.	/Informations-municipales.aspx	181 (4,99 %)
5.	/La-Mairie.aspx	130 (3,58 %)
6.	/Bibliotheque.aspx	101 (2,78 %)
7.	/Chateau-de-Balsac.aspx	89 (2,45 %)
8.	/Prieure-du-Sauvage.aspx	78 (2,15 %)
9.	/Ecole-Druelle.aspx	68 (1,87 %)
10.	/Commerces-non-sedentaires.aspx	62 (1,71 %)

Le nombre de connexions varie d'une dizaine à une centaine de connexions quotidiennes. On peut également identifier l'origine géographique

des connexions. Il est intéressant de constater que ces origines sont françaises pour la plupart, mais proviennent également de l'étranger et notamment d'Amérique du Nord.

Dans un objectif permanent d'adapter cet outil d'information vous pouvez envoyer des suggestions sur l'adresse mail de la mairie pour nous permettre de faire évoluer le site afin qu'il réponde au mieux à vos besoins.

Pays	Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs
	2 660 % du total: 100,00 % (2 660)	2 531 % du total: 100,24 % (2 525)
1. France	2 486 (93,28 %)	2 353 (92,97 %)
2. Canada	52 (1,95 %)	52 (2,05 %)
3. South Korea	41 (1,54 %)	41 (1,62 %)
4. United States	22 (0,83 %)	21 (0,83 %)
5. China	18 (0,68 %)	18 (0,71 %)
6. Belgium	6 (0,23 %)	6 (0,24 %)
7. United Kingdom	6 (0,23 %)	6 (0,24 %)
8. Spain	5 (0,19 %)	5 (0,20 %)
9. Tunisia	5 (0,19 %)	5 (0,20 %)
10. Germany	2 (0,08 %)	2 (0,08 %)

Principales délibérations du conseil municipal

Séance du 10 janvier 2019

- Attribution marché maîtrise d'œuvre : Aménagement cœur de village Balsac

Une consultation a été réalisée sous forme de procédure adaptée pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cœur de village de Balsac.

Après analyse des offres reçues, et après en avoir délibéré, le marché a été attribué à l'ATELIER D'ARCHITECTURE François POUX, 38 avenue de Rodez, 12160 BARAQUEVILLE,

- Bibliothèque : Convention et règlement intérieur

L'ouverture de la bibliothèque date de septembre 2007, elle est gérée par une association sous l'entité «La Cazelle aux Livres». L'association gérée par des bénévoles se charge de faire fonctionner la bibliothèque et d'y associer des activités pour tout public. Suite à la création de la commune nouvelle Druelle-

Balsac, une nouvelle convention pour la mise à disposition du local et d'approuvé le règlement intérieur.

Séance du 14 mars 2019

- Taux des contributions directes 2019

Taux applicables des contributions directes pour l'année 2019 :

- T.H. Taxe d'Habitation 11,29%
- T.F.P.B. Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 20,23%
- T.F.P.N.B. Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties 100,40%

- Sécurité routière

Suite aux nombreux accidents corporels et matériels, survenus ces derniers mois sur la RD 994 au niveau du carrefour dit de «Saint-Joseph», la mairie de Druelle Balsac a sollicité par courrier, le président du Conseil Départemental et le président de Rodez Agglomération, pour que soit aménagé un giratoire dans les meilleurs délais.

De nouveaux équipements pour la commune



La commune s'est dotée de 2 nouveaux engins en début d'année pour mieux assurer l'entretien des espaces publics, et particulièrement des espaces verts :

- un camion-benne de marque Renault Nissan d'occasion pour la somme de 18600€ afin de remplacer le vieux camion qui était en bout de course. Ce camion de 3,5T de poids total en charge peut être conduit sans permis poids lourd. Les employés l'utilisent pour transporter diverses charges comme des branches issues des tailles ou des matériaux destinés à l'entretien de la voirie. Il est surtout utilisé lors de la période des tontes de pelouses. En effet il sert à tirer la remorque de la tondeuse et à évacuer l'herbe.

- une tondeuse Iseki à turbine de 35CV et de 132cm de coupe pour la somme de 25900€. Elle a été choisie de manière à pouvoir accéder à un maximum d'endroits, dont les cimetières. Elle est équipée d'un panier de 900 litres pour recueillir la tonte et la déverser directement dans le camion benne.

Budget 2019

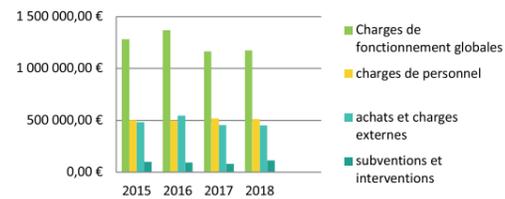
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses courantes : 2 440 041 €	Recettes : 2 440 041 €
Charges de personnel - (salaires et charges) 560 490 €	Dotations diverses et impôts locaux 887 185 €
Charges d'entretien - (électricité, eau, matériel...) 791 022 €	Dotation globale de fonctionnement - (État) 450 000 €
Charges financières - (intérêts des emprunts et intercommunalité) 22 102 €	Produits des services 209 900 €
Subventions - (associations et contributions obligatoires) 62 000 €	Résultat de fonctionnement reporté 892 956 €
Virement à la section investissement 1 004 427 €	

BUDGET D'INVESTISSEMENT	
Dépenses : 1 713 159 €	Recettes : 1 713 159 €
Travaux bâtiments communaux 658 300 €	Virement de la section de fonction 1 004 427 €
Travaux de voirie 206 000 €	FCTVA 100 000 €
Remboursement du capital des emprunts 158 769 €	Taxe d'aménagement 30 000 €
Divers travaux 617 779 €	Subventions 578 732 €
Matériel roulant et aménagements 72 311 €	

Analyse budgétaire Druelle Balsac de 2015 à 2018

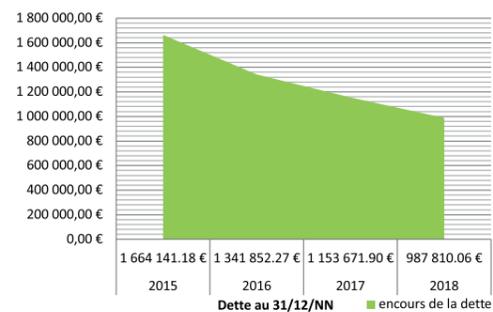
(Les analyses pour 2015 et 2016 sont réalisées avec les chiffres cumulés des deux communes)

ÉVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

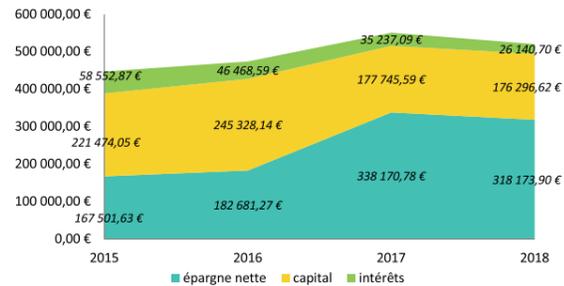


Baisse significative des charges de fonctionnement globales liée au regroupement des deux communes d'origine.

ENCOURS DE LA DETTE

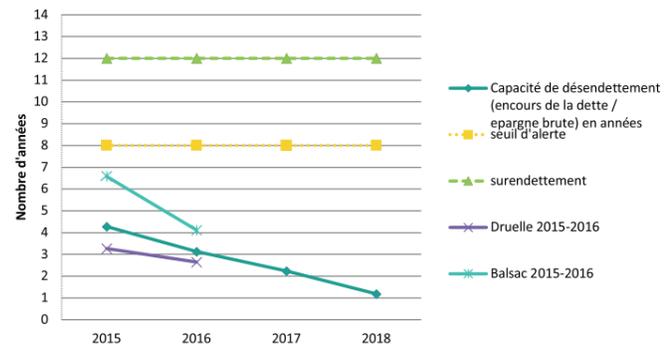


La diminution de l'encours de la dette se poursuit de façon linéaire.



Les emprunts diminuent (capital + intérêts) ce qui conforte notre épargne nette.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTLEMENT (encours de la dette/épargne brute)



Aujourd'hui, la commune de DruelleBalsac a la capacité de rembourser sa dette sur une année.

Résultats des élections Européennes sur la commune

INSCRITS	2309	LISTE LOISEAU Nathalie	26,83 %	LISTE DUPONT-AIGNAN Nicolas	4,62 %
VOTANTS (59%)	1365	LISTE JADOT Yannick	15,13 %	LISTE HAMON Benoît	4,30 %
NULS	37	LISTE BARDELA Jordan	14,41 %	LISTE LAGARDE Jean-Christophe	3,50 %
BLANCS	72	LISTE GLUCKSMANN Raphaël	8,52 %	LISTE BOURG Dominique	1,83 %
EXPRIMÉS	1256	LISTE AUBRY Manon	7,17 %	LISTE BROSSAT Yan	1,75 %
		LISTE BELLAMY François-Xavier	7,09 %	LISTE THOUY Hélène	1,35 %

Les autres listes ont obtenues moins de 1 %.

Information sur les cartes électorales

Dans le cadre de la mise à jour de la liste électorale et suite à un nombre important de cartes électorales retournées, les personnes qui ont changées d'adresse sur le territoire de la commune sont priées de le signaler par courrier ou par mail mairie@druellebalsac.fr au secrétariat de mairie en indiquant nom de famille, prénom, date de naissance, ancienne adresse et nouvelle adresse, **avant le 15 septembre**.

Druelle ACTU

Dispositif régional de valorisation des bourgs centres

Programme pluriannuel 2019-2021

La Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »,

Cette nouvelle politique :

1/ vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un projet global de valorisation et de développement,

2/ s'inscrit dans les Contrats de Plan État-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées,

3/ est ciblée :

- en direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE,
- vers les communes « Pôles de services » de plus de 1500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,
- enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en terme de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (anciens chefs-lieux de canton avant la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013).

Le présent contrat Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département de l'Aveyron, la Commune de Druelle-Balsac, la Communauté de Rodez Agglomération et le Pôle d'Équilibre Territorial Centre Ouest Aveyron.

Il a également pour objectif d'agir sur les fonctions

de centralité et l'attractivité de la Commune de DruelleBalsac vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité
- le développement de l'économie et de l'emploi
- la qualification du cadre de vie, des espaces publics et de l'habitat
- la valorisation des spécificités locales
- le patrimoine naturel, architectural, culturel ...

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Une stratégie pour un projet au service du territoire et de ses habitants

Le projet de valorisation et de développement de la commune de DruelleBalsac se traduit par :

- La volonté d'affirmer l'identité d'une commune rurale au sein d'un espace urbain constitué par Rodez Agglomération et d'un espace plus diffus dans lequel elle joue un rôle de poumon vert.
- La volonté des élus d'accompagner un développement harmonieux et exemplaire, en n'oubliant pas l'équilibre entre la zone urbaine et les nombreux villages et hameaux qui la rendent attrayante.

La commune doit relever le défi de mobiliser l'ensemble des acteurs, afin d'accueillir une nouvelle population de jeunes actifs en recherche d'un minimum de services, de loisirs et d'un cadre de vie agréable ; sans pour autant oublier la population actuelle vieillissante en milieu rural pour laquelle nous devons trouver des solutions.

Il faut anticiper et organiser le développement de la commune pour trouver un juste équilibre entre la production de logements et la préservation des espaces naturels et paysages.

Projet de développement et de valorisation contrat Bourg-Centre : Commune de Druelle Balsac

AXE 1 : Garder l'équilibre entre la zone urbaine et rurale

- Assurer un développement maîtrisé de l'habitat
- Moderniser et développer les infrastructures
- Valoriser le patrimoine bâti communal
- Requalifier les espaces publics

AXE 2 : Engager la transition écologique et énergétique

- Maîtriser les consommations énergétiques
- Assurer la transition énergétique

AXE 3 : Favoriser les solidarités

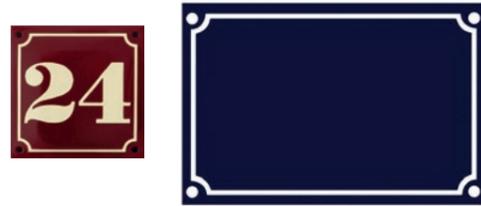
- Offrir aux seniors la possibilité de se rapprocher des services
- Impliquer les citoyens dans l'action locale
- Ouvrir à l'expérimentation et à l'innovation

Ce document est le préalable pour pouvoir bénéficier de financements pour soutenir nos futurs investissements.

Point sur l'adressage

La liste de toutes les habitations de la commune pour créer des noms de certaines voies est maintenant terminée.

La commande des différents panneaux est en cours. Dès que la pose des plaques de rues sera réalisée par notre équipe technique, nous distribuerons aux habitants concernés le libellé de leur nouvelle adresse, avec, pour ceux qui n'en ont pas encore, la plaque numérotée à apposer devant leur domicile.



Complément d'information sur le brûlage des déchets verts des agriculteurs.

Devant les interrogations des agriculteurs de la commune depuis l'article paru dans le dernier bulletin de janvier sur la réglementation du brûlage des déchets, nous tenons à apporter quelques précisions.

La liste Européenne de ces déchets comporte deux catégories :

- 1- Les déchets biodégradables issus des jardins, parcs et cimetières.
- 2- Les déchets verts issus de l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture.

L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit de brûler les déchets classés en 1, mais les déchets classés en 2, ne sont pas concernés par cette réglementation (précisée par les circulaires ministérielles du 18/11/2011 et du 11/02/2014).

Il est toutefois nécessaire de respecter certaines dispositions :

- Le brûlage des résidus de culture est interdit.
- Tout feu est interdit à moins de 200 m de bois ou forêt.
- Le brûlage ne peut avoir lieu qu'en absence de vent et hors périodes de sécheresse.

La mairie rappelle qu'il est possible de déposer les branches (sauf taille de résineux ou taille de haies d'agrément type lauriers, troènes etc...) sur l'aire prévue à cet effet proche du cimetière de Signoles. Ces branches serviront à produire du broyat pour le paillage de nos espaces verts, afin d'éviter la pousse de mauvaises herbes et maintenir une certaine humidité.

Les agriculteurs peuvent donc brûler les résidus végétaux tels que les branches.

Le projet « cœur de village » de Balsac

Le projet cœur de village de Balsac en route...

Le projet cœur de village de Balsac est lancé. L'objectif est de participer à l'embellissement du cadre de vie en mettant en valeur le patrimoine bâti et les places, tout en valorisant et en créant des espaces naturels mais également en organisant les diverses mobilités.

En premier lieu, Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a proposé un schéma directeur préalablement aux travaux. L'objectif est d'identifier les enjeux urbanistiques de leur développement dans le respect de leur identité architecturale.

La commission Cœur de Village Balsac est mise en place et une réflexion bien avancée est en cours avec les différents partenaires : les services du Conseil Départemental, l'architecte des bâtiments de France, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), le maître d'œuvre François Poux architecte & le bureau d'étude LBP.

Une réunion publique aura lieu à la rentrée pour présenter le projet à la population.



Rénovation du groupe scolaire Paul Cayla : les travaux sont lancés !

Comme nous l'avons évoqué dans le bulletin n°3 de janvier 2018, l'école de Druelle nécessitant d'importants travaux de remise à niveau, le conseil municipal a souhaité mettre en place un important programme de rénovation énergétique de ce bâtiment.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au groupement CL Architecture (Montazens) & OCD Groupe (Onet-le-Château).

La consultation des entreprises a eu lieu en janvier 2019 et le résultat de l'appel d'offre est le suivant :

Lots	Entreprises	Montants H.T.
1 - Menuiseries extérieures aluminium / Occultation / Serrurerie	ROUERGUE ALUMINIUM (Rodez)	270 304,67 €
2 - Faux plafonds / Plâtrerie / Peinture	BELET ISOLATION (Olémps)	65 769,91 €
3 - Électricité	FAUCHE AGV FLOTTES (Onet-le-Château)	23 617,32 €
4 - Chauffage / Ventilation / Climatisation	MIDI THERMIQUE (Luc la Primaube)	61 072,71 €
Total H.T.		420 764,61 €
TVA 20%		84 152,92 €
Total T.T.C.		504 917,53 €

80% d'aides ! : grâce aux demandes de subventions faites par la commune pour, notamment, mettre en avant les économies d'énergie que vont générer ces travaux en terme de chauffage et d'électricité.

Cette opération bénéficiera de près de 80% d'aides provenant de la RÉGION OCCITANIE (185 903 € au titre du FEDER – Fond Européen de Développement Régional) mais également de l'ÉTAT (147 056€ au titre de la DETR – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Pour ne pas perturber le fonctionnement de l'école, les travaux se feront uniquement hors période scolaire. Le chantier a débuté lors des vacances de Pâques 2019 et continuera durant les 2 prochaines vacances d'été (2019 et 2020).

Les principaux travaux qui vont être réalisés sont les suivants :

- le remplacement de toutes les baies et de la façade vitrée côté mairie,

- la pose de stores toile extérieurs motorisés ou de stores toile intérieurs manuels ou d'occultants en fonction de l'exposition et de l'utilisation des salles,
- le remplacement de la verrière et de son brise soleil côté classes,
- la pose de claustra métal découpe laser sur les châssis du RdC,
- la pose d'une membrane d'étanchéité à l'air sous toiture,
- l'isolation sous plafond des classes du niveau 2 côté sud,
- le remplacement de l'isolation sous toit des classes et du réfectoire côté nord,
- la mise aux normes des portes coupe-feu,
- le remplacement de tous les luminaires et de toutes les lampes par des LED,
- la remise à niveau du réseau de ventilation,
- le rééquipement des radiateurs existants et du circuit de chauffage,
- le remplacement de toutes les unités extérieures de climatisation par une seule unité (chauffage/climatisation).



Vie sociale

Construction d'une résidence pour seniors

L'augmentation démographique des personnes âgées sur nos territoires amène les conseils municipaux à réfléchir sur les actions à mener pour améliorer la vie au quotidien de nos seniors.

Depuis plusieurs mois Monsieur le Maire et le Conseil Municipal mènent une réflexion sur un projet de construction de logements locatifs à loyer modéré à destination des seniors.

Cette résidence s'adresserait à des personnes de notre territoire (ou extérieures dans le cadre d'un rapprochement familial), de plus de 60 ans et autonomes. Elle se situerait à mi-chemin entre le domicile et l'entrée en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Elle pourrait concerner à la fois les personnes isolées, les personnes qui ont des difficultés à assurer l'entretien de leur maison ou les personnes dont les enfants sont éloignés géographiquement... mais aussi les personnes en recherche d'un cadre de vie convivial et sécurisant.

Après plusieurs rencontres avec différents partenaires et des visites de résidences seniors déjà en place (Perpezac le Noir et Saint Ybart dans le département de la Corrèze), il a été décidé que ce projet se situerait au Bouldou sur un foncier appartenant à

la collectivité. Cette localisation a pour intérêt d'être proche des commerces, des services de proximité et de la vie associative.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 13/06/2019 a décidé de confier ce projet, conception, réalisation et gestion à la société Polygone et la prestation d'accompagnement à l'UDSMA de l'Aveyron.

Cette résidence sera composée d'une quinzaine de pavillons locatifs sociaux de type T2 ou T3 de plain-pied dans le respect des normes d'accessibilité et de sécurité. Chaque locataire aura son entrée privée et un espace extérieur nécessitant peu d'entretien.

Un lieu de vie collectif, adapté et chaleureux, propice aux diverses activités ou aux réunions familiales complètera cette structure et apportera échanges et dynamisme.

Un prestataire sera présent pour accompagner la gestion de la vie collective et l'animation.

Bien sûr, chacun restera libre du choix des professionnels de santé et des prestataires de service.

L'équipe municipale fera une présentation publique à la population des quartiers avoisinants ainsi qu'à toute personne intéressée, dès qu'elle sera en possession de l'esquisse architecturale.

Activité des centres de loisirs

Sur notre commune, les mercredis et durant les vacances scolaires, 2 centres de loisirs sont à votre disposition : la Cazelle aux loisirs sur Druelle et les Gastadous sur Balsac en alternance avec Clairvaux-Bruéjous. Les 2 structures sont rattachées à l'USEP, Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, qui est la fédération du sport scolaire des écoles primaires en France, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. Une coordination entre les 2 centres est désormais aménagée.

Bien qu'ayant des fonctionnements différents, les 2 structures partagent les mêmes missions : accueillir et organiser les mercredis et les vacances scolaires autour du vivre ensemble, chacun avec son style propre :

- **Mercredis à thème** autour de la musique, de l'Amérique, des animaux, de grands jeux télévisés ou encore de la gourmandise à Druelle et activités manuelles ou grands jeux à Balsac, ponctués d'éveil musical, d'ateliers autour du papier ou du Qi Gong. Le mercredi après-midi, l'activité motricité « baby sport » pour les tout petits sera renouvelée à la rentrée prochaine.

- **Sorties** : sur les 2 sites, est proposée une sortie par période (entre chaque vacances scolaires) : spectacle, interventions « lire et faire lire », intervention poney ou menées par un comportementaliste canin, escape-game ou Pitchoo, festival Pause Guitare, activités inter centres...

Des thèmes comme fil conducteur du vivre ensemble sont pour certains travaillés en classe dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT) :

- devenir citoyen (Cf. conseil municipal enfant), Le **conseil municipal enfant** a abouti à des soirées jeux de société et la création d'une ludothèque à Bruéjous et d'une journée « ciné passion » à Balsac,
- sport hygiène et santé (prévention des risques domestiques, diplômes du petit secouriste et intervention des pompiers et de la protection civile, yoga, information et sensibilisation des enfants à l'utilisation des écrans mais aussi des parents à travers un premier café parentalité),
- culture, patrimoine et architecture locale (Gastadéj, danses folkloriques et paniers en osiers...).



Le festival du jeu a réuni près de 200 personnes autour du théâtre et de jeux en tout genre : initiation au théâtre avec Florent Gardères, jeux vidéo et multimédia avec les Ateliers de la Fontaine de Villefranche, jeux de société avec l'association « jeux vadrouillent »... Une représentation théâtrale a été offerte aux joueurs, petits et grands, par les enfants participant à cette activité en périscolaire.

Des séjours d'été à Pont-de-Salars, à Gramat, à Najac ou en Corse sont proposés cette année. Des séjours skis ont eu lieu en février.

Avec une moyenne de 27 à 38 enfants, la Cazelle aux Loisirs a vu sa fréquentation du mercredi augmenter avec l'embauche d'un nouvel animateur.

Du fait d'effectifs en baisse sur l'école de Balsac et des nouveaux rythmes scolaires, celle des Gastadous tourne autour de 15 enfants et a légèrement baissé.

Vous pouvez utiliser l'une ou l'autre structure, soit pour des raisons pratiques, soit pour pallier à un manque de places sur certaines périodes.

Pour tout renseignement, contactez :

- **La Cazelle aux loisirs** :
Tél. 05 65 59 79 57 - 06 76 40 29 79
lacazelleauxloisirs.fr

- **Les Gastadous de l'USEP** :
Tél. : 06 47 58 67 86
gastadoususep@gmail.com

Place aux jeunes !

Cette rubrique est la vôtre

Le 11 juin dernier, ont eu lieu sur les écoles de Balsac et Clairvaux, les élections municipales enfants.

Les plus grands, élus au dernier mandat, avaient chacun, sur leur commune respective et sous la tutelle des Gastadous, organisé ce moment de passation : pour Balsac 4 conseillers sortaient et 11 nouveaux élèves se présentaient.

Depuis une semaine, les candidats, en classe de CE1 jusqu'au CM2, ont vu leur pancarte électorale

affichée résumant les projets et idées de chacun, que se soit en matière citoyenne (écologie, solidarité...) ou « pour le plaisir » (chasse au trésor, concours de gâteaux, activités sportives ou culturelles...)

L'ensemble des candidats a été élu pour une durée de 2 ans, portant à 14 au total le nombre de conseillers. La prochaine réunion leur permettra à tous de se rencontrer pour élire le maire et commencer à débattre des projets.



Historique DES ASSOCIATIONS

Le Club Loisirs de Druelle (CLD)

C'est en 1997 que le CLD a été créé sous l'impulsion de Pierre BOURDET, épaulé par un groupe de copains adeptes de vélo et particulièrement de VTT.

Le but de cette association étant, à l'époque comme aujourd'hui, de prendre du plaisir en pédalant en groupe tout en se ménageant des moments de convivialité.

Au cours des premières années, le club accueillait d'autres sportifs : tennis, course à pied et randonnée pédestre ont fait partie en effet de la panoplie des adhérents. Puis peu à peu ces activités ont volé de leurs propres ailes et le CLD ne compte plus que des cyclistes.

Une première randonnée est organisée le 1^{er} Mai 1998 qui réunit une centaine de vététistes. En 1999 un groupe de randonneurs du club trouve du muguet dans le « bois de l'ours » au dessus d'Ampiac. Cette trouvaille leur donne l'idée de baptiser « Rando du muguet » ce qui deviendra la plus grosse manifestation organisée par l'association. Cela fait donc 31 ans que tous les 1^{er} mai cette fête existe et réunit 300 à 500 vététistes chaque année sur des parcours pour tous niveaux et aussi pour... des ravitaillements gastronomiques !

Tour à tour, Gérard VIOSSANGES, Yves BAYOL, Philippe DOUZIECH, le tandem Christophe FERRAND/Jean-Luc VERLAGUET ont présidé aux destinées du CLD.

Depuis 2014, c'est Joëlle BABEC et Philippe DOUZIECH qui assurent la présidence et perpétuent l'esprit du club, associant convivialité et sport sans esprit de compétition.

Outre l'organisation du 1^{er} mai qui mobilise beaucoup de temps et d'énergie, le CLD propose une dizaine de sorties par an à ses licenciés, le but étant de participer à des randonnées organisées par d'autres clubs comme la Pastourelle à Salers ou la Cap Nore à Carcassonne. Ces sorties se déroulent sur un week-end ou à la journée et les familles accompagnent les sportifs.

Le club participe aussi au téléthon en organisant une randonnée à son profit.

Pour compléter la panoplie une randonnée nocturne, suivie d'une soupe au fromage qui se passe en septembre, est organisée depuis 3 ans et son succès va grandissant.

Le club compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents pratiquant le VTT et le vélo de route. Ses dirigeants aimeraient étoffer son effectif : pour cela ils organisent une sortie découverte le 8 septembre prochain en matinée ouverte à tous. Un café et un apéritif seront offerts à cette occasion.

Enfin, pour s'adapter à la configuration actuelle, les dirigeants ont décidé de changer le nom du club qui deviendra Vélo Club DruelleBalsac et un nouveau maillot sera proposé.



Contacts :
facebook : cldvtt
Cldvtt.over-blog.com
cldruelevtt@gmail.com
Joëlle BABEC: 06 82 14 27 33

VTT et vélo de route.
Sorties le dimanche matin et le mercredi soir.
Ouvert à tous niveaux,
vélos à assistance électrique bienvenus.

RÉTROSPECTIVE SUR Les animations du 2^e semestre

Nettoyage des fossés
Moins de déchets autour de nos villages, mis à part en bordure des routes départementales !

Trail du Roc d'Ampiac
Le beau temps et notre randonnée gastronomique nous ont permis une nette augmentation des participants : 290 coureurs et 220 marcheurs

Carnaval école de Druelle
Cherchez qui est qui ?

Gratounade
Tous dans les starting blocs pour aller manger la Gratounade !

La Soulenque
Les fidèles de la Soulenque organisée par les amis de Commencau sont toujours sur le pont !

Soirée
Franche partie de rigolade lors de la soirée organisée par le conseil municipal des enfants.

Fête du Pas
Musique, cochon grillé et convivialité pour les 20 ans du comité des fêtes !

Fête d'Ampiac
Des fêtes de village comme on les aime.

Choux farcis des quilles
Soirée de clôture de la saison de quilles à Balsac, avec le traditionnel choux farcis !

Carnaval Balsac
Des princesses, des pirates, des cowboys... !

Une kermesse de l'école Paul Cayla
Réussie malgré la météo capricieuse !

Info Agglo

Travaux/Habitat : gare au démarchage abusif

Rodez agglomération souhaite attirer votre attention et votre vigilance suite à la recrudescence de démarches abusives au nom de l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie. Il convient donc de rappeler :

- Que les équipes de l'Anah ne proposent aucune offre de prestations de travaux de rénovation ou d'économie d'énergie par téléphone ou directement au domicile.
- Que les services de l'Anah ne se font pas rémunérer.
- Que ces démarches téléphoniques et à domicile sont de nature frauduleuse.
- Qu'en aucun cas, il ne faut communiquer son numéro fiscal.
- Que les dossiers de demande de subvention doivent être déposés uniquement sur le site : <https://monprojet.anah.gouv.fr/>.
- Que les opérateurs agréés sur le territoire de Rodez agglomération sont : Rodez agglomération, SOLIHA et OC'TEHA.

- Qu'en cas de doute, les personnes démarchées sont invitées à se rapprocher de :

- **Rodez agglomération** : 05 65 73 82 30 / aides.habitat@agglo-grandrodez.fr,
 - **La délégation locale de l'Anah, à la DDT de l'Aveyron** : 05 65 75 49 24 / ddtdelegationlocale-anah@aveyron.gouv.fr,
 - **L'ADIL de l'Aveyron** : 05 65 73 18 00 / adil12@wanadoo.fr o OC'TEHA : 05 65 73 65 76 / contact@octeha.fr,
 - **SOLIHA d'Aveyron** : 05 65 70 30 70 / contact.aveyron@solihha.fr - Pour signaler les numéros frauduleux, il est possible d'utiliser le 33700.
- Pour ne plus être démarché, il est également possible de s'inscrire sur le service Bloctel : <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

Mise en place de containers enterrés, pour les quartiers du Bouldou et des Roches Plantées

La réorganisation du ramassage des ordures ménagères et des recyclables par Rodez Agglomération se poursuit en 2019 sur notre commune avec la mise en place de containers enterrés, pour les quartiers du Causse du Bouldou et des Roches plantées, en bout du parking du Complexe Sportif des Sources.

Sont maintenant présents sur ce même lieu, un container pour le verre, un pour les magazines et journaux ainsi que le point Relais pour le recyclage des vêtements et chaussures.

Pour le quartier des Combes du Bouldou, les containers se trouvent en fond du parking du Groupe Scolaire Paul Cayla.

Pour un souci de propreté et de nuisance visuelle, il est impératif de déposer uniquement les ordures correspondantes à ce type de containers, et privilégier les déchèteries pour évacuer le reste de vos encombrants !

Ce programme se poursuivra en fin d'année, par la pose de containers enterrés (en face le terrain de tennis) pour le quartier des Bastides et de Boumaigues.



Info Agglo

La station d'épuration du Pas a été inaugurée

Lundi 13 mai, Christian Teyssède, président de Rodez Agglomération et Patrick Gayraud, maire de Druelle-Balsac et vice-président de Rodez Agglomération en charge de l'assainissement, ont inauguré la station d'épuration du Pas.

Pour rappel, cette station d'épuration écologique décrite dans le bulletin précédent (n°5 de janvier 2019) a une capacité de 190 équivalent-habitant et dépollue les eaux usées du village du Pas à l'aide de filtres plantés de roseaux. En effet les eaux usées et eaux pluviales du village du Pas étaient rejetées sans traitement dans le ruisseau de l'Ady (bassin versant du Lot-Dourdou) au Nord du village et dans le ruisseau de la Maresque (bassin versant de l'Aveyron) au Sud.

Afin de supprimer cet important point noir, Rodez Agglomération a souhaité engager une opération de mise aux normes de l'assainissement et créer un système adapté au développement du village.

Le chantier de la STEP a débuté en septembre 2018 et s'est terminé en début d'année pour une mise en service en février dernier. La construction de la station d'épuration s'est accompagnée de travaux de création de canalisations évoqués dans le bulletin

n°4 de juillet 2018 et qui se sont achevés en février dernier.

Le coût total des travaux s'élève à 1,35 M€ TTC, intégralement financé par Rodez Agglomération à l'aide des redevances versées par l'ensemble des usagers du service public de l'assainissement collectif de l'agglomération.



En bref

Des nouvelles toujours fraîches !

Vous avez dû le remarquer, un nouveau panneau lumineux a été installé au rond-point du Bouldou, plus moderne et plus dynamique.

L'ancien a été mis à Capdenaguet sur la route de Rodez. Pour l'instant, il n'est pas encore en fonctionnement, patience...



Pour rappel, pour connaître toutes les informations de la commune, vous pouvez consulter :

- le site internet : www.druellebalsac.com,
- le bulletin municipal, deux fois par an,
- le flash infos 2 fois par an.

Nouvelle entreprise sur notre commune :

MAC MENUISERIE
Yannick Vincent

Le Baguet
12510 Druelle Balsac

Tél : 06 43 35 25 15
Yannickvincent30@orange.fr

(RE) DÉCOUVRONS notre commune

Le tour des ponts

À Ampiac, tout le monde connaît « Le tour des ponts ». C'est une promenade facile qui enjambe rivière et ruisseaux sur 4 ponts. On peut en voir 2 de plus en faisant un petit écart.

Le tour des ponts mesure environ 3km pour une durée d'une heure de marche.

DESSCRIPTIF :

Départ de la Place du Château. Vous pouvez jeter un coup d'œil à cet ancien château aujourd'hui en ruines, ainsi qu'à l'église du XIII^e siècle.

Descendez sur la route vers « le fond du village » et prenez à droite en direction du « Moulin de Petit »

Le Pont de Petit : 100 mètres après le carrefour, vous apercevrez ce premier pont qui enjambe « le ruisseau de Castan ». Castan étant le village situé au dessus. On peut le voir de dessous en descendant avec prudence à droite de l'entrée du pont.

Poursuivez la route, vous passerez au dessus du **Moulin de Petit** aujourd'hui détruit dont on peut deviner quelques vestiges. Autrefois on pouvait traverser l'Aveyron à gué à cet endroit pour rejoindre « La Cureye » où nous passerons plus loin. Poursuivez sur 1 km

Le Pont de Fons : Sur ce pont vous traversez l'Aveyron une première fois. Vous pouvez accéder facilement dessous. Pour cela, après l'avoir traversé, prenez le 1^{er} chemin à droite et à nouveau à droite. Notons que ses balustrades ont été refaites récemment. Il n'est pas bâti en pierres, mais en béton.

Après avoir rejoint la route, poursuivez en montant jusqu'au hameau de La Cureye. Ce hameau constitue une presqu'île enserrée par un méandre de l'Aveyron.

Poursuivez sur la route.

Le Pont de la Cureye : 100 mètres après le hameau vous traversez à nouveau l'Aveyron sur ce pont. Il aurait été construit avec des pierres provenant du Château d'Ampiac. Il est possible également d'accéder dessous. Pour cela il y a un accès à gauche de l'ouvrage emprunté habituellement par les pêcheurs.

Remontez sur la route et poursuivez vers Ampiac.

Le Pountanel : Une centaine de mètres de plus et vous traversez le Rieutort sur ce pont. Il est baptisé ainsi (pountanel signifie petit pont) par comparaison avec son voisin de La Cureye. Impossible d'aller dessous, la végétation ayant envahi les lieux. Poursuivez en direction d'Ampiac pour boucler le circuit.

Vous pouvez faire un petit écart d'une cinquantaine de mètres pour admirer un cinquième pont avant de remonter vers le village. Pour cela prenez la première route à droite.

Le Pont de la route du Rival : Il enjambe aussi le Rieutort et a été tout comme la route construit après la deuxième guerre mondiale par des prisonniers allemands. Vous pourrez facilement le voir de dessous en prenant à droite dans le pré quelques mètres plus loin.

Pour les plus sportifs, il est possible d'allonger le circuit. (Compter 1 km et ½ heure de plus) Après ce dernier pont prenez le premier chemin à gauche et grimpez « les Cayralets ». Poursuivez en tenant la gauche et prenez le premier sentier à gauche. Attention descente caillouteuse et glissante. Au bas de la descente vous retrouverez à nouveau le Rieutort.

La Planque : C'est une passerelle en fer, certainement autrefois en planches d'où son nom. Ce chemin était emprunté par les villageois pour se rendre à Rodez.

Poursuivez en remontant le chemin vers le village.

Une autre possibilité est plus facile pour aller à cette Planque. Pour cela après le pont de la route du Rival rebroussez chemin pour remonter vers Ampiac et bifurquez à droite en haut de la côte en direction des Pallès. Au fond prenez le chemin qui part sous le cimetière et descendez avant de prendre le premier chemin sur votre droite. La passerelle est toute proche.

